

SITUATION ET EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE ET DE L'EMPLOI A BRAZZAVILLE

Félicien DIAFOUKA

Ministère du Plan et de l'Economie

La nécessité d'une connaissance approfondie des ressources humaines et particulièrement de la population active et des facteurs qui déterminent son évolution, s'impose avec l'utilisation des plans en tant qu'instruments de développement économique et social. En outre, la politique économique courante requiert également la connaissance de l'évolution de la main-d'oeuvre, de ses principales caractéristiques et de sa ventilation entre les différents secteurs d'activité économique.

Dans l'un ou l'autre cas, la recherche d'un équilibre entre l'offre et la demande d'emploi, entre les ressources humaines disponibles et les besoins par qualification du système économique, est une des préoccupations majeures des gouvernements confrontés aux problèmes d'emploi, de chômage, d'orientation scolaire et de formation. L'interaction entre ces différents éléments est des plus utilisées dans la planification des ressources humaines, par exemple, les objectifs de production permettent de déduire les besoins en main-d'oeuvre, et de là les priorités en matière d'éducation et de formation.

En ce qui concerne la population active, les sources statistiques les plus usuelles sont les recensements démographiques. Ceux-ci offrent un certain nombre de rubriques relatives à la population active et distinguent généralement la population active, la population inactive, la population occupée, les chômeurs, quelque fois les chômeurs en quête d'un premier emploi, la qualification professionnelle, la situation dans l'emploi, les branches d'activité économique et d'autres caractéristiques professionnelles, qui, croisés avec d'autres critères, permettent l'étude de la population active et de l'emploi. Les recensements démographiques, malgré leurs lacunes, constituent donc un instrument de travail essentiel. Grâce à leur exhaustivité, ils ne souffrent pas, comme les enquêtes partielles, de distorsion d'échantillonnage.

Cependant les enquêtes par sondage, par ailleurs indispensables et permettant d'obtenir certains points des renseignements plus détaillés, plus précis ou plus récents, ne peuvent être employées avec profit que si elles sont fondées sur des recensements disponibles. En effet l'urgence des décisions de politique conjoncturelle ne peut se contenter des données censitaires très espacées, d'où cette nécessité d'enquêtes intercensitaires permettant l'extrapolation des résultats censitaires vieillissés. C'est l'ensemble des recensements et enquêtes démographiques disponibles au Congo qui fournissent les matériaux statistiques de cette note. Il importe cependant de signaler au préalable le caractère fluctuant des données sur l'activité professionnelle et l'emploi, la complexité, la fragilité et l'arbitraire des notions d'activité, de population active, d'emploi, de chômage, etc., dont les indications chiffrées sont rarement à l'abri de toute contestation. Pour éviter toute interprétation divergente des résultats présentés ici, nous indiquons au fur et à mesure dans le texte, les définitions et les méthodes de calculs utilisées.

1. LES RESSOURCES EN MAIN-D'OEUVRE

1.1. La population active

L'évaluation des ressources en main-d'oeuvre peut se fonder sur trois concepts : la population en âge de travailler, la population de 15 ans et plus et la population active.

La population en âge de travailler et la population de 15 ans et plus sont des concepts très aisés à définir. La population en âge de travailler comporte conventionnellement toutes les personnes des deux sexes de 15 à 59 ans ou de 15 ans à un autre âge limite jugé comme tel. Les contours de la population en âge de travailler sont généralement suggérés par l'âge limite de la scolarité obligatoire pour ce qui est de la limite inférieure, et par l'âge à la retraite pour ce qui est de la borne supérieure, encore qu'il n'existe aucun âge limite définitif ni commun à toutes les catégories d'activités. La population âgée de plus de 15 ans comprend, elle, toutes les personnes de 15 ans et plus sans restriction.

Cependant, ces deux concepts comprennent, entre autres personnes, les jeunes gens de plus de 15 ans qui poursuivent leurs études, les femmes qui se consacrent à leurs obligations familiales et d'autres personnes qui ne peuvent pas travailler parce qu'ils sont empêchés (infirmes, malades graves, vieux etc.) Ces concepts de composition hétérogène ne permettent donc pas de mesurer l'effectif de la population réellement disponible pour la production des biens et des services.

La population en âge de travailler ou la population de 15 ans et plus se répartit en population dite active et population dite inactive :

- la population active représente la frange de la population en âge de travailler (ou de la population de 15 ans et plus) réellement disponible pour l'activité économique. Elle comprend les personnes qui ont un emploi et les chômeurs, les chômeurs étant des personnes aptes au travail, mais qui sont sans emploi, ou du moins qui se déclarent comme tels.
- La population inactive est formée, quant à elle, d'élèves et d'étudiants, des ménagères ou des personnes s'occupant de leur foyer, des rentiers, des retraités oisifs (désœuvrés), et d'autres personnes inaptes au travail.

En 1984,, la population de 15 ans et plus s'élevait à 335 611 personnes dont 168 303 hommes et 167 308 femmes, soit respectivement 56,3 % , 57 % et 55,6 % de la population totale. Quant à la population en âge de travailler, elle représente dans la population totale respectivement 53,9 % de personnes des deux sexes, 54,9 % d'hommes et 52,8 % de femmes. Parmi cette population déjà diminuée par l'importance des jeunes dans la structure démographique, on a dénombré 134 719 personnes occupées et 31 741 chômeurs, soit une population active totale de 166 460 personnes, représentant 49,6 % de la population de 15 ans et plus, et 51,7 % de la population en âge de travailler.

La population active masculine et féminine compte dans la population de 15 ans et plus respectivement pour 64,8% et 34,3% . A ce niveau, on note déjà la faiblesse de la population disponible pour exercer une activité économique. Cette faiblesse est plus grave encore pour le sexe féminin où le tiers seulement des femmes âgées de plus de 15 ans se déclarent disposées à exercer immédiatement une activité économique quelconque. En comparant les données relatives aux différentes années, on peut se rendre compte que d'importants changements sont intervenus dans la population brazzavilloise quant à la disponibilité de la main-d'oeuvre. Le tableau relatif au sexe masculin indique les différentes populations. Les populations active et inactive sont rapportées à la population en âge de travailler, pour des raisons de comparabilité et d'homogénéité des données.

Tableau 1 : EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE DE SEXE MASCULIN
A BRAZZAVILLE (en proportion)

Catégories de populations	1952 (1)	1955 (1)	1961 (1)	1974	1984
Population totale 15 ans et +(2)	73,2	69,2	55,6	52,9	56,7
population en âge de travailler (3)	72,7	68,7	54,6	50,9	54,9
population active (4)	89,0	83,5	79,7(6)	74,3	66,9
population inactive (4)	11,0	16,5	20,3(6)	25,7	33,1
élèves et étudiants (5)	-	-	74,7	91,9	86,8

Sources : recensement de Brazzaville et recherches personnelles

N.B. - les éléments de 1952 et 1955/56 ont été reconstitués par nous à partir de sources hétérogènes.

- (1) population africaine uniquement
- (2) en pourcentage de la population totale
- (3) en pourcentage de la population totale
- (4) en pourcentage de la population de 15 - 59 ans
- (5) en pourcentage de la population inactive totale
- (6) valeurs estimées.

Entre 1952 et 1984 des évolutions contrastées caractérisent la population de la capitale. Deux faits sont à noter : d'une part, la baisse continue de la population masculine de 15 ans et plus et de 15-59 ans, enregistrée entre 1952 et 1974, s'est arrêtée entre 1974 et 1984. Ce retournement de tendance est probablement le résultat d'une immigration différentielle, qui aurait intéressé davantage les adultes que les enfants (moins de 15 ans). D'autre part, contrairement aux deux populations précédentes, la diminution de la population active ou l'accroissement de la population inactive masculine se poursuivent inexorablement. Le poids des élèves et étudiants reste relativement élevé entre les deux périodes (1961/1974 et

1974/1984). La confrontation de ces deux tendances opposées semble indiquer que l'immigration en direction de Brazzaville entre 1974 et 1984 serait vraisemblablement le fait d'adultes désœuvrés, classés dans la population inactive lors du recensement. Le trait le plus caractéristique de ces changements est donc la dégradation continuelle de la situation démographique considérée sous l'angle des hommes disponibles pour exercer une activité économique. Le rapprochement par sexe des situations en 1974 et 1984 permet de préciser certains comportements. Le tableau ci-après montre que la population en âge de travailler (hommes et femmes) a augmenté dans des proportions comparables. Au niveau de la population active (ou inactive) le comportement des deux sexes a été différent. La situation des hommes continue à se détériorer, contrastant avec le regain d'activité féminine. La population inactive masculine reste tributaire de la fréquentation scolaire, d'une frange de jeunes gens désœuvrés et d'une couche de retraités de plus en plus nombreux. De grands progrès dans la poursuite des études secondaires et universitaires et la participation à l'activité économique ont été enregistrés ces dernières années par les femmes.

Alors qu'en 1974 les élèves et étudiants de sexe féminin ne représentaient que 20 % environ de la population inactive féminine, en 1984, cette tranche de la population s'est fortement accrue. Mais le trait le plus marquant de l'évolution féminine est, sans nul doute, la grande mutation caractérisée par la baisse plausible de la proportion des femmes au foyer : en moins de onze ans cette proportion a chuté de 22 points.

1.2. L'activité selon l'âge et le sexe

La participation des individus à l'activité économique dépend principalement de l'âge. Durant la période de scolarité obligatoire et des études secondaires et universitaires, cette participation est d'autant plus faible qu'il y a un grand nombre d'élèves et d'étudiants. C'est précisément le cas à Brazzaville où la scolarisation et la poursuite des études sont généralement très intenses et fréquentes. Les taux d'activité dans les classes

Tableau 2 : EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE A BRAZZAVILLE
(en proportion)

Catégories de populations	1974			1984			Ecart		
	Sexe !masc.!	Sexe !fem.!	Ens.	Sexe !masc.!	Sexe !fem.!	Ens.	Sexe !masc.!	Sexe !fem.!	Ens.
Population de 15 ans et plus	!52,9!	!51,7!	!52,3!	!57,0!	!55,6!	!56,3!	!+ 4,1!	!+ 3,9!	!+ 4!
Population en âge de travailler	!50,9!	!49,5!	!50,4!	!53,9!	!54,9!	!52,8!	!+ 3,0!	!+ 5,4!	!+ 2,4!
Populatio active (1)	!74,3!	!21,8!	!48,5!	!64,8!	!34,3!	!49,6!	!- 9,5!	!+12,5!	!+ 1,1!
Population inactive (1)	!25,7!	!78,2!	!51,5!	!35,2!	!63,7!	!50,4!	!+ 9,5!	!-12,5!	!- 1,1!
Population inactive élèves et étudiants (2)	!91,9!	!20,3!	!39,4!	!86,8!	!42,8!	!57,8!	!- 5,1!	!+22,5!	!-18,4!
Population inactive ménagères (2)	! -!	! 76,6!	! -!	! -!	!54,8!	! -!	! -!	!-21,8!	! -!

Sources : Recensement de Brazzaville et recherches personnelles .

(1) = en proportion de la population de 15 ans et plus

(2) = en proportion de la population inactive.

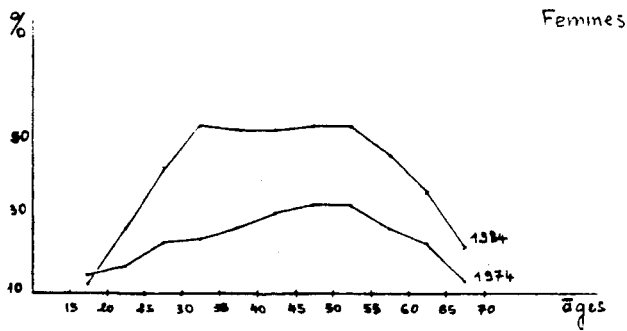
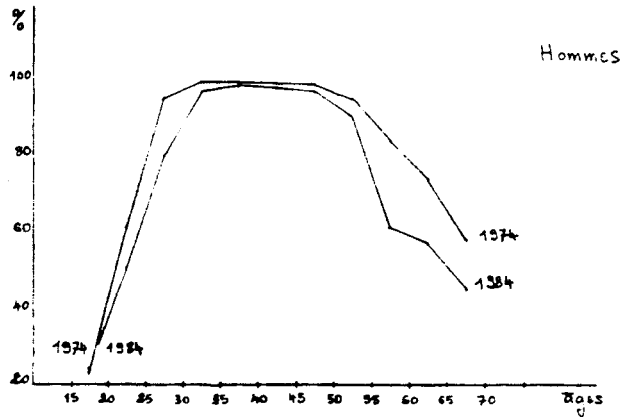
d'âges 15-19 ans et 20-24 ans expriment ce phénomène. Cependant après l'âge de 20 ans pour le sexe masculin, la vie économique s'amorce sûrement. De 23.8 % à 15-19 ans, le taux d'activité passe à 50.3 % ; cette entrée dans la vie active est encore plus importante après 25 ans. Entre 30 et 50 ans les taux d'activité des hommes atteignent des valeurs maximales. Leur baisse brutale après 55 ans s'explique essentiellement par les départs à la retraite et l'effet de la vieillesse. Les taux d'activité du sexe féminin sont influencés par les traditions et le mode de vie des femmes, qui limitent encore la disponibilité des femmes pour l'activité économique, malgré les progrès enregistrés. Alors que les hommes connaissent un taux d'activité de plus de 50 % dès 22.5 ans, les femmes n'atteignent ce même niveau qu'à 30 ans d'âge.

Tableau 3 : TAUX D'ACTIVITE PAR GROUPE D'AGES ET SEXE EN 1974 ET 1984 (pourcentages)

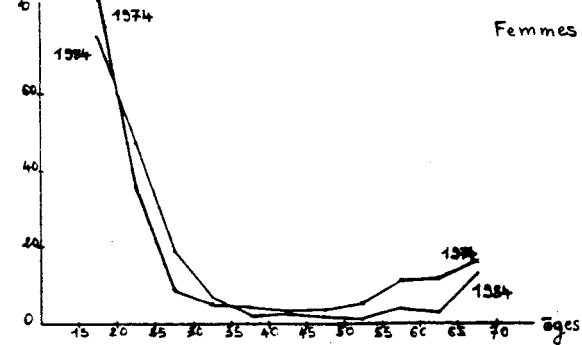
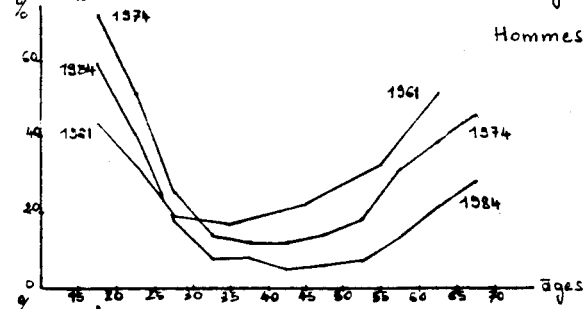
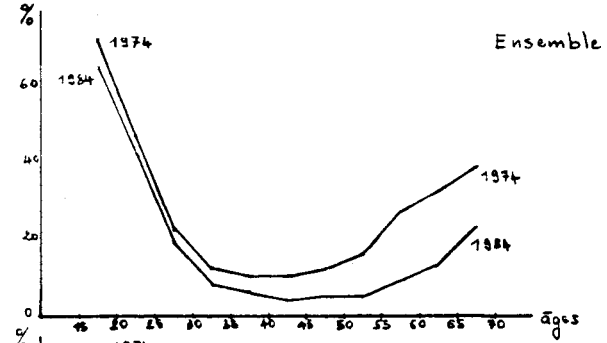
Groupes d'âges	1974			1984			Ecart		
	Masc.	Fem.	Ens.	Masc.	Fem.	Ens.	Masc.	Fem.	Ens.
15-19 ans	23,4	14,7	18,9	23,8	12,4	17,7	+0,4	-2,3	-1,2
20-24 ans	60,7	16,8	39,0	50,3	26,7	37,8	-10,4	+9,9	-1,2
25-29 ans	94,5	22,5	58,1	79,9	46,8	63,9	-14,6	+24,3	+5,8
30-34 ans	99,5	23,9	62,7	96,8	53,5	75,7	-2,7	+29,6	+13,0
35-39 ans	99,7	27,2	64,9	98,6	52,9	76,2	-1,1	+25,7	+11,3
40-44 ans	99,4	30,9	68,0	98,2	52,9	77,5	-1,2	+22,0	+9,5
45-49 ans	99,0	33,2	70,0	97,0	53,9	76,9	-2,0	+20,7	+6,9
50-54 ans	95,0	32,5	66,5	90,2	54,2	73,8	-4,8	+21,7	+7,3
55-59 ans	83,8	26,5	57,2	60,8	45,8	53,9	-23,0	+19,3	-3,2
60-64 ans	74,3	22,5	50,2	56,5	36,1	45,1	-17,8	+13,6	-5,1
65 et +	57,7	12,9	32,3	45,4	21,7	32,4	-13,3	+8,8	+0,1
Nombre moyen d'années de vie active (brute)	44,4	13,2	29,4	39,9	22,8	31,5	-4,5	+9,6	+2,1

Sources : Recensement de Brazzaville et calculs personnels.

Evolution des taux d'activité à B/VILLE



Evolution des taux de chômage à B/VILLE



Les taux d'activité les plus forts chez les femmes se situent entre 30-34 ans soit 53.5 %, et 50-54 ans soit 54.2 %, âges après lesquels ils retrouvent approximativement le même niveau qu'à 25-29 ans. La cessation d'activité ne semble pas brutale, l'arrêt de l'activité économique étant davantage volontaire qu'imposé, du fait de la prédominance des activités indépendantes ; c'est du moins l'interprétation qu'on pourrait vraisemblablement faire de l'allure progressivement descendante et étalée de la courbe d'activité féminine. Les taux d'activité de l'ensemble des sexes sont liés à la faible disponibilité des femmes. La courbe d'ensemble se trouve lissée par la moyenne des indices et revêt ainsi un moindre intérêt. Le taux le plus élevé est 77.5 % à 40-44 ans, encadrant le segment modal des taux élevés d'activité entre 30-34 ans et 50-54 ans.

Avec la situation de 1974, d'importantes différences apparaissent qui illustrent l'évolution des comportements. Le tableau 4 montre de manière plus explicite, d'une part la baisse de l'activité économique des hommes et, d'autre part, l'évolution de l'activité exercée par les femmes. Ces indices semblent confirmer la réalité quotidienne et synthétisent les changements de comportement intervenus au cours de la période intercensitaire. On peut supposer que ceux-ci sont survenus à deux moments cruciaux de la décennie. La grande récession économique des années 1975-1978 et le boom pétrolier de la période 1979-1982 sont vraisemblablement à l'origine de cet élan. Le premier mouvement a incité les ménages, et plus visiblement les femmes, à pallier les difficultés du ménage en exerçant une activité rémunératrice complémentaire. C'est effectivement à cette période que les ménages se sont organisés dans ce sens, du fait de la précarité des salaires consécutive à cette dépression économique.

Le second moment, le boom pétrolier, a eu le même résultat pour des motivations tout à fait différentes. Au mobile de sécurité et de prévention s'est substitué l'intention de capter par un moyen ou un autre une part des importants revenus générés par l'activité pétrolière. Faute d'y accéder par le salariat, certaines personnes se sont adonnées à des activités indépendantes au service des salariés et d'autres couches de la population. Ce comportement a surtout été le fait de femmes, et subsidiairement, d'un nombre limité d'hommes.

En moins de onze ans, le nombre moyen d'années de vie active d'une génération fictive, avec une mortalité nulle, a cru de 10 ans chez les femmes, soit pratiquement une augmentation moyenne d'un an chaque année. A la même période, la durée de vie active des hommes a baissé de 4.5 ans pour de nombreuses raisons. Avec l'entrée progressive et importante des femmes dans le salariat et la prolifération des activités indépendantes, la durée de vie active moyenne des femmes est appelée à se rapprocher de celle des hommes, qui est, du reste, en régression.

2. L'EMPLOI

La population occupée est un indicateur de la capacité d'offre d'emploi de l'économie nationale et, partant, de son dynamisme. Son étude revêt à ce titre un intérêt particulier surtout lorsqu'on l'envisage en corrélation avec d'autres variables déterminantes.

La perte ou la recherche d'un emploi, c'est-à-dire le chômage est un des aspects caractéristiques des économies urbaines. Il constitue en soi un fléau pour les gens qui en sont frappés, mais n'apparaît comme tel, pour la collectivité ou le gouvernement, que lorsqu'il atteint une certaine ampleur. C'est pourquoi il est constamment suivi et toute information ponctuelle ou périodique à son sujet est toujours d'un grand intérêt pratique.

2.1. L'occupation et le chômage

Les taux d'occupation qui désignent la part de la population occupée dans la population active, rendent bien compte de la capacité d'organisation des forces productrices disponibles dans un espace économique donné.

Tableau 4 : EVOLUTION DE L'EMPLOI ET DU CHOMAGE A BRAZZAVILLE
(effectifs)

Effectifs des actifs	1961		1974		1984		
	Masc.	Fem.	Masc.	Total	Masc.	Fem.	Total
Actifs occupés	25624	43098	12869	55967	88688	46384	135072
Actifs au chômage	9075	15374	3683	19057	21312	11936	33248
Total	34699	58472	16552	75024	110000	58320	168320

En 1984, le taux global d'occupation était de 80,9 %, celui des hommes de 81.2 % et celui des femmes de 80.5 %. Il faut signaler que les taux féminins élevés pourraient être trompeurs s'ils n'étaient replacés dans le contexte de l'activité féminine. Dans les premiers recensements, les taux d'occupation féminine approchaient l'unité, car une femme n'était active que lorsqu'elle était occupée. Avec le développement du salariat féminin et la volonté d'exercer une activité hors du foyer, élargissant ainsi la population active féminine, les taux d'occupation se détacheront de plus en plus de leur niveau actuel et refléteront davantage le degré d'occupation des femmes.

Les taux d'occupation ne sont expressifs que lorsqu'ils sont soit comparés à une situation antérieure, ou lorsqu'on considère leur opposé qui n'est autre que le chômage. Ainsi il apparaît un chômage pour les deux sexes de 19.1, celui des hommes se situe à 18.8 % et celui des femmes à 19.5 %, soit pratiquement une personne active sur cinq au chômage, quel que soit son sexe. Ces différents taux d'occupation et de chômage se rapportent à la situation de 1984 : on a dénombré 135 072 personnes ayant un emploi et 33 248 chômeurs des deux sexes, se répartissant en 88 688 hommes occupés et 21 312 chômeurs, et 46 324 femmes occupées et 11 936 chômeuses. Le niveau d'emploi en 1984 semble relativement plus élevé qu'en 1974 si l'on en croit les écarts entre les différents taux. D'ailleurs c'est avec plusieurs périodes qu'il faudrait comparer le recensement de 1984 pour illustrer ses traits caractéristiques. Le tableau suivant, riche d'enseignements retrace la situation de Brazzaville depuis les années 1950, période à partir de laquelle, d'après de nombreux témoignages, le visage économique de Brazzaville du point de vue de l'emploi s'est transformé.

Tableau 5 : EVOLUTION DE L'EMPLOI ET DU CHOMAGE A BRAZZAVILLE
(Taux d'occupation et de chômage en %)

	1952	1955/1956	1961	1974			1984		
	Masc.	Masc.	Masc.	Masc.	Fem.	Ens.	Masc.	Fem.	Ens.
Actifs occupés	94,5	80,2	73,8	73,7	77,7	74,6	81,2	80,5	80,9
Actifs au chômage	5,5	19,8	26,2	26,3	22,3	25,4	18,8	19,5	19,1

Sources : Recensement de Brazzaville - Publications officielles.

Tableau 6 : EVOLUTION DES TAUX DE CHOMAGE PAR AGE DE LA POPULATION 15 ANS ET PLUS (en pourcentages)

Groupes d'âges	1961			1974			1984			
	Masc.	Masc.	Fem.	Ens.	Masc.	Fem.	Ens.	Masc.	Fem.	Ens.
15 - 19 ans	42,5	71,9	85,1	77,2	58,7	75,6	65,0			
20 - 24 "	31,7	50,5	36,2	47,4	39,9	47,0	42,2			
25 - 29 "	19,1	25,3	8,9	22,1	18,3	18,8	18,5			
30 - 34 "	17,2	14,1	4,7	12,3	8,4	7,4	8,1			
35 - 39 "	-	11,6	3,6	10,0	7,8	2,2	5,9			
40 - 44 "	21,6	11,9	2,9	10,1	4,7	2,6	4,1			
45 - 49 "	-	13,9	3,4	11,7	6,4	1,7	4,9			
50 - 54 "	31,8	18,1	4,7	16,1	7,1	1,2	5,1			
55 - 59 "	-	31,4	10,8	26,9	12,6	3,9	9,2			
60 - 64 "	50,8	38,0	11,3	32,5	21,1	3,1	13,0			
65 ans +	-	45,4	16,1	38,8	28,0	13,3	22,6			

Sources : Recensement de Brazzaville - publications officielles.

Des évolutions significatives apparaissent entre les différentes périodes intercensitaires étudiées.

D'abord il y a lieu de distinguer la situation des hommes de celle des femmes. Il semble que l'emploi des hommes soit davantage tributaire des secteurs modernes, du salariat, que l'emploi des femmes dont le comportement est dicté par l'évolution des mentalités et une prise de conscience différente. L'homme semble rechercher la sécurité d'emploi alors que la femme, sans la négliger, valorise de plus en plus l'indépendance et la "liberté".

Ces deux natures prédisposent l'un au salariat et l'autre aux activités indépendantes, lorsque par ailleurs aucune prétention professionnelle ou éducative ne la pousse dans les secteurs modernes.

Le taux de chômage masculin reste particulièrement élevé ; un actif sur cinq est au chômage. Le chômage masculin dans le contexte congolais demeure un des indicateurs du dynamisme de l'appareil économique.

La situation entre 1974 et 1984 semble toutefois indiquer un regain d'embauche et une diminution notable simultanée du chômage entre 1974 et 1984 de plus de 7 points. Par rapport à la situation antérieure à 1974, quelque chose semble avoir changé et

le boom pétrolier et ses répercussions seraient l'une des causes. La traditionnelle fonction publique, les sociétés pétrolières et parapétrolières ainsi que les entreprises du B.T.P. (Bâtiment et Travaux Publics) ont permis ce retournement favorable de la situation. C'est la première fois qu'un tel niveau d'embauche est enregistré statistiquement à Brazzaville depuis les années 1950.

Après l'Indépendance, les nombreux recrutements dans l'armée, les nouvelles administrations et les entreprises publiques n'ont pas diminué en 1974 le fort taux du chômage masculin calculé en 1961. Entre 1961 et 1974, le chômage est demeuré le même ; ces nombreux emplois créés n'ont en effet été suffisants que pour le stabiliser. Le chômage, inexistant avant la seconde guerre mondiale, apparaît dès les années 1950 et s'est développé jusqu'à atteindre le quart de la population active en 1961. Il s'est stabilisé à ce niveau jusqu'en 1974.

Dans les années 1950 le chômage était relativement faible, de l'ordre de 5 % . La situation s'est apparemment dégradée, vers les années qui ont suivi et où, pour la première fois, les autorités coloniales se sont trouvées confrontées à ce problème de chômage, consécutif à une forte immigration, sans commune mesure avec les besoins économiques de la capitale. En 1955-1956 le chômage se situait déjà à 20 % environ.

En ce qui concerne les femmes, dans les recensements de 1952, 1955-56 et 1961, les définitions inappropriées utilisées n'ont pas permis de distinguer et de mesurer leur activité. La confusion entre population active et population occupée ne présente aucun intérêt analytique ni pratique. Les rares indications disponibles sont d'une interprétation complexe.

Ce n'est qu'à partir des années 1970, avec l'évolution du contexte socio-économique que l'emploi des concepts pertinents a débouché sur des résultats concluants. Entre 1974 et 1984 l'emploi féminin a enregistré des progrès très significatifs au niveau de la population active et de la population occupée. Dans l'ensemble la situation de l'emploi s'est améliorée et l'indice du niveau d'emploi a gagné plus de 6 points. D'autres changements sont intervenus au sein des groupes d'âges. Si en 1961 le chômage est plus également réparti entre les âges, en 1974 et 1984, il touche principalement les jeunes gens, surtout ceux de moins de 30 ans. Parmi 100 chômeurs dénombrés, on compte 76 jeunes gens de moins de 30 ans (73 hommes et 83 femmes). En 1961 les jeunes hommes chômeurs de moins de 30 ans représentaient déjà 62 % de l'ensemble des chômeurs de sexe masculin. L'âge moyen des chômeurs des deux sexes est actuellement de 25,2 ans. Tout en ayant la même structure jusqu'à 55 ans que le chômage de 1974, le chômage enregistré en 1984 présente des taux plus atténués. Après 55 ans des divergences importantes apparaissent. En 1974, les personnes d'âge avancé sont plus durement touchées par le chômage

que les adultes âgés des années 1980, qui semblent, à en croire les indices, poursuivre leur activité. L'intervalle 30-59 ans apparaît comme une période d'intense occupation. Le gain enregistré entre 1974 et 1984 serait donc obtenu sur toute la pyramide des âges.

La courbe d'emploi des hommes présente les mêmes caractéristiques que celle de l'ensemble. Elle lui est toutefois légèrement supérieure. C'est par contre la parabole féminine qui se distingue de ce schéma. Les taux de chômage à 15-19 ans et 20-24 ans sont très forts, plus élevés que ceux des hommes.

Le reste suit par le bas la courbe masculine et avec une inflexion après 35 ans, âge à partir duquel le taux d'occupation apparaît élevé et le chômage très faible jusqu'à 60-64 ans. Cela incline à penser que les femmes travailleraient jusqu'à un âge très avancé, pratiquement jusqu'à leur mort. Les femmes travailleraient en moyenne deux ans de plus que les hommes.

2.2. L'emploi et la qualification

La répartition des professions dépend à la fois de la structure de l'économie, des besoins de celle-ci et de la disponibilité de la main-d'oeuvre par qualification.

En 1984, Brazzaville compte 138 672 travailleurs répartis par groupe de professions dans le tableau ci-après.

Les professions qui occupent le plus d'hommes sont, par ordre : ouvrier, manoeuvre et conducteur d'engins de transports (42 %), les professions scientifiques, techniques et libérales (15 %), les personnels administratifs (14 %)...

Les femmes sont les plus nombreuses parmi le personnel commercial et les vendeurs (53 %), les professions scientifiques, techniques et libérales (17 %), les personnels administratifs (13 %)...

En 1974 ce classement était approximativement le même. Les ouvriers, artisans, manoeuvres représentaient plus de 34 % d'hommes ayant un emploi. Les femmes vendeuses et personnel commercial représentaient pour près de 60 % de toutes les femmes occupées. La baisse relative du poids des femmes vendeuses est probablement due en grande partie au développement du salariat féminin.

Tableau 7 : REPARTITION DE LA POPULATION SELON LE SEXE ET LE GROUPE DE PROFESSIONS (effectifs)

1974 (population active civile)			
Groupes de professions	Hommes	Femmes	Total
Cadres, Techniques, Professions scientifiques et libérales	4 931	1 146	6 077
Personnel administratif	5 373	1 940	7 313
Personnel commercial et vendeurs	4 699	7 678	12 377
Agriculteurs, pêcheurs, chasseurs	2 760	1 123	3 883
Mineurs, carriers et assimilés	135	8	143
Travailleurs de transports	5 381	66	5 447
Ouvriers, Artisans, manoeuvres	15 036	796	15 832
Travailleurs de services	4 313	215	4 528
Non déclarés-sans profession	12 681	3 577	16 258
Total	53 309	16 549	71 858

1984			
Groupes de professions	Hommes	Femmes	Total
Personnes ne pouvant être classées	7 808	712	8 520
Techniques, libérales et assimilés	13 768	7 936	21 704
Directeurs et cadres administratifs supérieurs	800	32	832
Personnel administratif et travailleurs assimilés	12 960	5 984	18 944
Personnel commercial et vendeurs	8 128	24 368	32 496
Travailleurs des services	6 944	2 160	9 104
Agriculteurs, éleveurs, forestiers, pêcheurs, chasseurs	2 208	2 384	4 592
Ouvriers et Manoeuvres et conducteurs	37 864	2 608	40 472
Non déclarés	1 472	536	2 008
Total	91 952	46 720	138 672

La participation à la vie économique est très influencée par la qualification des individus. Si la corrélation emploi-qualification reste étroite pour les hommes salariés, la qualification devient moins déterminante pour les femmes dont une partie non négligeable exerce de plus en plus le métier de vendeuse. Cependant les hommes sans qualification trouvent quand même à se "caser". Cependant le chômage les touche plus particulièrement. Ainsi les ouvriers, manoeuvres et autres travailleurs peu qualifiés affichent les plus forts taux de chômage. Par exemple sur 100 chômeurs de sexe masculin ayant déjà travaillé, 60 seraient ouvriers, manoeuvres et conducteurs contre seulement par ordre décroissant 11 personnels administratifs, 9 travailleurs des services, 7 membres des professions scientifiques, techniques et libérales. Il n'y aurait aucun chômeur parmi les cadres et dirigeants administratifs supérieurs.

En 1974 on notait que sur 100 chômeurs de sexe masculin, 19 chômeurs avaient une profession contre 81 qui n'en avaient pas. Les taux étaient respectivement 3 et 97 pour les chômeurs du sexe féminin, 16 et 84 pour les deux sexes. Le taux de chômage des indépendants tels que les vendeurs et les agriculteurs, pêcheurs, chasseurs est très bas. Les rares chômeurs enregistrés étaient probablement salariés auparavant.

A propos de la qualification, on peut aussi dire que le fait d'avoir déjà travaillé constitue une référence au même titre qu'une profession, et influence de ce fait l'emploi des individus. Ainsi il est relevé que le chômage touche davantage les personnes n'ayant jamais travaillé, quelle que soit l'année considérée. En 1974, les 15 941 chômeurs de sexe masculin et 4101 chômeurs de sexe féminin recensés comprenaient respectivement 81,7 % et 94,4 % de chômeurs n'ayant jamais travaillé. Ces chômeurs n'ayant jamais travaillé sont essentiellement constitués de jeunes, sans profession de surcroît, ce qui est un double handicap. Sur 100 chômeurs n'ayant jamais travaillé, 82 d'entre eux ont moins de 30 ans. En 1961 déjà, les chômeurs de sexe masculin, de moins de 25 ans, n'ayant jamais travaillé, comptaient pour 91 % environ. L'âge moyen des chômeurs des deux sexes n'ayant jamais travaillé est de près de 23,5 ans en 1984 contre 20,4 ans en 1961, tandis que celui des chômeurs ayant déjà travaillé est de 38,6 ans en 1984 contre 34,7 ans en 1961 (hommes seulement).

2.3. Emploi et instruction

L'instruction prédestine à des métiers et influence le niveau de l'emploi dans un espace économique donné. Un niveau d'instruction élevé aboutit généralement à une qualification élevée et ouvre plus de chances pour l'emploi. La situation de l'emploi en 1984 par niveau d'instruction est indiquée dans les tableaux ci-après.

Tableau 8 : REPARTITION EN POURCENTAGE DES CHOMEURS AYANT DEJA TRAVAILLE SELON LE DIPLOME ET LE SEXE EN 1984

Diplômes	Hommes	Femmes	Ensemble
Sans	23,7	54,3	51,5
CEPE	26,3	31,4	31
Brevets	13,2	10,1	10,4
Bac	7,9	1,6	2,1
Licences	5,3	1	1,4
Doctorats	-	-	-
Diplômes professionnels	21,1	1	2,8
Autres	2,6	1	2,7
Ensemble	100	100	100

Tableau 9 : REPARTITION EN POURCENTAGE DE L'ENSEMBLE DES CHOMEURS SELON LE DIPLOME ET LE SEXE EN 1974

Diplômes	Hommes	Femmes	Ensemble
Sans	70,1	82,2	77,2
CEPE	25	15,8	21,4
Brevets	4,8	1,9	4,2
Bac	-	-	-
Licences	E	E	E
Doctorats	-	-	-
Diplômes professionnels			
Autres	E	E	E
Ensemble	100	100	100

E = Négligeable

Les résultats du recensement de 1984 indiquent que les personnes non diplômées abondent dans les emplois ne requérant pas une haute qualification. Ainsi les femmes dans ce groupe sont très nombreuses parmi les vendeurs, à concurrence de 30,4%. De même, les hommes sans diplôme qui sont ouvriers, manoeuvres et conducteurs représentent 33,8 % de l'ensemble des sans diplômés. Les titulaires de CEPE de sexe masculin qui sont ouvriers, manoeuvres, conducteurs, occupent le premier rang dans ce groupe. Les titulaires du brevet sont nombreux parmi le personnel administratif et les professions scientifiques, techniques et libérales. Les bacheliers, les licenciés et les autres diplômés du niveau supérieur sont représentés essentiellement dans les professions scientifiques, techniques et libérales ainsi que dans le personnel administratif.

L'instruction influence énormément l'emploi et le nombre de chômeurs par niveau d'instruction le montre explicitement. Les tableaux ci-dessus montrent que sur 100 chômeurs des deux sexes, 52 chômeurs ne possèdent aucun diplôme, 31 ont le CEPE et 10 le brevet. Les possesseurs des autres diplômes subissent très peu le chômage. En 1974 on comptait sur 100 chômeurs des deux sexes, 77 chômeurs n'ayant aucun diplôme, 21 présentant le CEPE et 4 le brevet. Les diplômes supérieurs (Bac, licence, etc.) épargnent leurs possesseurs du chômage.

On note des changements d'appréciation des différents diplômes entre 1974 et 1984. Les tableaux ci-dessus l'illustrent à suffisance.

Alors qu'en 1974 le chômage touchait plus durement les personnes non scolarisées et celles peu scolarisées, en 1984 on constate un élargissement du chômage aux autres diplômés jusqu'alors épargnés comme les titulaires du brevet, les bacheliers et certains diplômés professionnels.

On remarque aussi chez les femmes une relation plus faible entre le niveau d'instruction et l'emploi précisément, à cause de l'abondance des métiers indépendants n'exigeant pas d'instruction (vendeuses, couturières, coiffeuses). Les chômeurs enregistrés ayant le niveau de la licence sont vraisemblablement des jeunes gens sortis de l'université en instance de recrutement dans la fonction publique notamment.

Pour terminer il convient d'insister sur l'ambiguïté et la fragilité dont souffrent les concepts d'activité, de population active, d'emploi et de chômage. L'examen des notions comme "population active" et "chômage" l'a illustré explicitement. Ce dernier concept a même généré d'autres concepts non moins complexes, issus des tentatives faites par les chercheurs pour mieux cerner la réalité.

Journées d'Etude sur Brazzaville.

Actes du colloque

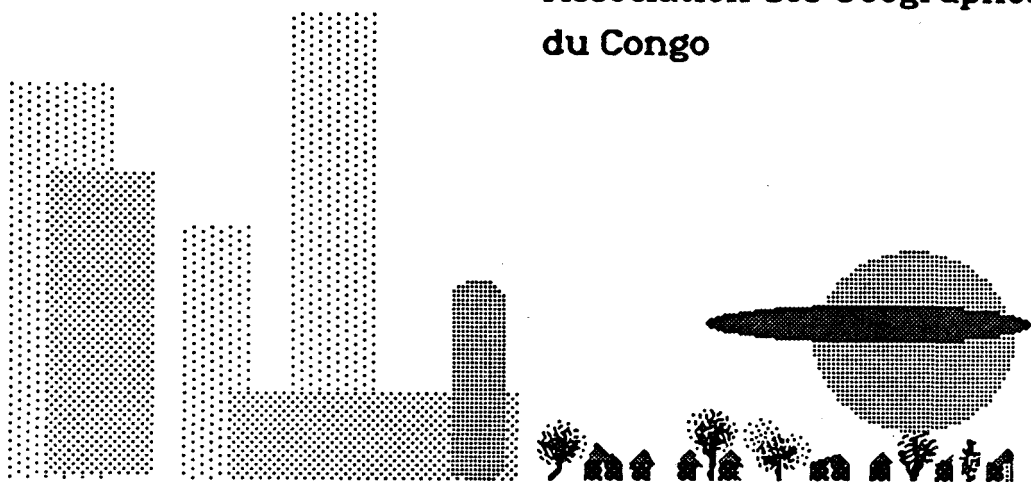
Brazzaville, 25-28 avril 1986.

ORSTOM

Santé Urbanisation

AGECO

**Association des Géographes
du Congo**



**Publié avec le concours de la Mission Française
de Coopération et d'Action Culturelle.**

Brazzaville. R. P. Congo.